

L'Hirondelle



Novembre 2010, n°: 37

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Edité par la mairie



Le mot du Maire

Et oui, après une longue période d'absence l'Hirondelle reparait.

Christian Sempé, de plus en plus occupé par ses obligations professionnelles, n'avait plus la possibilité de gérer cette charge de travail supplémentaire.

Nous ne le remercierons jamais assez pour toutes ces années passées à faire vivre ce bulletin municipal.

Encore merci Christian !

Reprendre le flambeau n'avait rien d'une sinécure.

Au bout de quelques mois, les prétendants tardant à se manifester, Alain Doucet, adjoint au Maire, a accepté de repren-

dre la rédaction avec une nouvelle présentation.

Nous changeons de support et tout sera réalisé à la Mairie, de la conception à la distribution, ce qui nous fera réaliser quelques économies.

Dans le même ordre d'idées en parlant d'économies communales, alors que chacun a pu constater l'augmentation de ses impôts, ceux dépendants de la commune sont restés stables !

Nous avons réussi à maintenir les finances communales de 2008 à 2010, mais qu'en sera-t-il à partir de 2011 ?

Gérard Soulier

La rentrée 2010 Pascal Deschamps, Directeur de l'école

Comme chaque année, septembre aura vu le retour de nos chères petites têtes blondes sur les bancs de l'école. Parmi eux, les enfants de quelques nouvelles familles viennent remplacer ceux de CM2 qui ont brillamment décroché leur admission en 6^{ème}. Belle réussite donc pour les élèves de ce groupe sympathique qui, n'en doutons pas, rencontreront encore plein de succès dans la suite de leurs études. L'APE se joint aux enseignants pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Une nouvelle fois, tout laisse présager une bonne année scolaire : un effectif stable,

des élèves motivés, et une équipe enseignante soudée, épaulée par une municipalité engagée et une équipe de parents dynamique.

Ce cadre porteur autorise de nombreux projets pédagogiques, dont certains ont d'ores et déjà été initiés : sorties culturelles, classe cirque, ateliers poterie, ski et raquettes à Gourette... Des manifestations à l'initiative de l'APE seront organisées dans le courant de l'année afin de compléter leur financement (vide-grenier, loto...); tous les Bernadétois y seront bien entendu cordialement invités.

Dans ce numéro :	Pages
Association des parents d'élèves	2
Gymnastique et entretien	2
Tennis de table	2
AMAP de Bernadets	2
Anciens combattants	2
Projets et travaux communaux	3
Informations pratiques	3
Informations pratiques	4
Chronique de la rédaction	4

Dimanche 5 décembre

Vide-grenier

de l'Association des parents
d'élèves (APE)

**Salle multi activités de
Bernadets.**

**Pour tous renseignements:
s'adresser à Patricia Bedout**

06.67.94.55.37

Le forum des associations

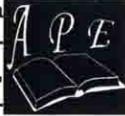
Parents d'élèves - Patricia Bedout

Sous la présidence de Patricia Bedout, l'Association des Parents d'élèves vous proposera, tout au long de l'année, différentes manifestations destinées à financer les projets pédagogiques de notre école.

Premier rendez-vous à ne pas manquer : le vide grenier du dimanche 5 décembre.

Nous vous invitons à réserver un emplacement ou à venir chiner auprès des différents stands, en famille.

Renseignements et réservations auprès de Patricia Bedout, tél.: 06.67.94.55.37



Gymnastique - Jocelyne Walter

Comme chaque année, les cours de gymnastique ont repris en septembre : deux cours par semaine, les lundi et mercredi de 20 h à 21 h, dans la salle multisports de Bernadets.



Damien Lamoulié dispense ses cours de façon dynamique et ludique à la fois. Si vous souhaitez essayer, deux cours vous seront offerts pour vous familiariser et choisir si vous voulez adhérer à notre association bernadettoise.

Le tarif d'adhésion annuel demeure inchangé à 75 € pour les adultes et 50 € pour les étudiants.

Le 30/06/2010 a eu lieu l'Assemblée générale et le bureau a été reconduit :

Présidente - Jocelyne Walter

Trésorier-Michel Cazalis

Secrétaire-Frédérique Cazabat

La fin des cours s'est conclue par une paëlla dans une ambiance très sympathique.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jocelyne Walter au 06.70.71.17.29

Tennis de table - Christian Sempé

Malgré un fort renouvellement chaque été, Bernadets Tennis de Table maintient son effectif autour de la cinquantaine de licenciés.



Lors de la saison 2009-2010, le club a été représenté à un **niveau national** pour la première fois de son histoire, grâce à Victor Tumson, qualifié pour un tour du critérium fédéral de N2 à Villeneuve-sur-Lot, et grâce à Benjamin Fort qualifié pour les finales par classement à Epinal.

Cette saison, l'équipe 2 s'est hissée au niveau de l'équipe 1, en Pré régionale. Il s'agit également d'une première qui té-

moigne de la progression d'ensemble de BTT. L'entraîneur breveté d'Etat, Houchang Zarmehrzamin n'y est pas étranger.

Tout nouveau joueur ou joueuse, souhaitant s'initier ou se perfectionner au tennis de table, peut venir s'essayer gratuitement à la salle multi activités où le meilleur accueil lui sera réservé.

Entraînements :

- libres le jeudi de 19h à 22h (loisirs et compétition).

- dirigés le vendredi de 18h à 19h30 (école de tennis de table) et de 19h30 à 21h (groupe compétition).

Contact : 06 43 35 91 81



Quelques élèves de l'école de tennis de table

AMAP - Joël Sauvage

Depuis le début de l'année, les abords de la salle multi activités s'animent en prenant des allures de petit marché tous les mardis, sur les coups de 18 heures. Paniers ou cabas sous le bras, les adhérents de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) viennent à la rencontre des producteurs pour récupérer leurs commandes. Sitôt créée par Joël Sauvage, l'Amap de Bernadets a fait un tabac. Elle réunit désormais une cinquantaine de familles sur la commune et les environs.

Une équipe structurée

Avec Christine Maurin comme adjointe et relais pour les contrats huile, lentilles et agneau de pré, Joël coordonne une équipe de vingt trois personnes « relais » pour les différents contrats, tandis que Hélène Sauvage, Patricia Bedout et Simone Mégelink, Odette et Jean-Pierre Campillo sont les responsables des distributions, Bruno Razimbaud et Nathalie Filiu sont trésoriers.

Sont mobilisés: Simone Mégelink et Christine Maurin (légumes, pommes de terre), Arnaud et Frédérique Cazabat (poulets), Catherine et Bruno Razimbaud (porc frais et salaison), Christine Gressier et Jean-Pierre Campillo (fruits rouges), Cyril et Christelle Laterrade (lait yaourts), José Laborde-Loustau, Hélène Sauvage et Christelle Laterrade (lait yaourts), José Laborde-

Loustau, Hélène Sauvage et Véronique Mothes (fromage de brebis, agneau de lait, merguez et saucisson mouton/porc), Luc Fambon (kiwis), Marie-Laure Leleu et Sylvaine Bastianini (myrtilles), Nathalie Filiu (viande de boeuf, veau et œufs), Patrick Gueniffey (fromage de chèvre et châtaignes), Sandrine Touzé (miel et vanille), Nicole Peyri-Capera et Nathalie Filiu (contrat canards gras et pintades), Christine Maurin (pêches roussane de Monein), Véronique Mothes (vin de Madiran et Pachereuc) .



Anciens combattants - Jean lacoste

Un résumé des manifestations de 2010:

8 mai - cérémonies devant les monuments aux morts de Saint-Castin et Bernadets. Bonne participation des habitants. Les enfants de Bernadets ont chanté La Marseillaise, accompagnés par l'assistance, encore merci aux enfants et à l'APE.

Lors des fêtes patronales, le drapeau est toujours présent avec son porte-drapeau, merci à Serge.

27 juin au 3 juillet: un voyage en Savoie était organisé par la FNACA du canton. Certains anciens combattants, ainsi que leurs épouses, y ont participé. Un très beau voyage à refaire !

5 au 11 novembre: très belle exposition sur la guerre de 1914/18, prêtée par l'O-NAC et organisée par Le Souvenir Français et les anciens combattants des 2 communes. Une réussite ! Le soir du vernissage, les descendants des morts pour la France de cette guerre étaient invités à un vin d'honneur, offert par la municipalité.

Les jours suivants, les élèves de St Castin ont pu découvrir cette œuvre, à l'occasion d'un concours relatif à cette guerre.

Félicitations à ces enfants et leurs enseignants

11 novembre: cérémonies aux monuments aux morts des 2 communes et inauguration de la restauration du monument de St Castin. Trois drapeaux étaient présents et les enfants des 2 villages ont chanté La Marseillaise, encore bravo ! Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie, ainsi qu'un repas fraternel au restaurant La Castine..

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Projets et travaux communaux

Plan Local d'Urbanisme - PLU

En 2010 la Commission Urbanisme et Environnement a poursuivi lors de nombreuses réunions avec le Cabinet Vanel Duluc, l'APGL et plusieurs services concernés, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) document essentiel du PLU.

De nombreux éléments sont apparus rendant cette tâche plus complexe, en particulier la nécessaire prise en compte des textes réglementaires (entr'autres) suivants :

- loi 2009-967 du 3/8/2009 (Grenelle 1)
- loi 2010-788 du 12/9/2010 (Grenelle 2)
- loi 2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche,
- Arrêté Ministériel du 7/9/2009 réglementant l'assainissement non collectif
- Arrêté Préfectoral du 14/6/2010 durcissant les règles d'application de l'AM ci-dessus.

L'Etat (Préfet) a produit le 27/10/2010 un

Porter A Connaissance (PAC) complémentaire imposant (entr'autres) de :

- lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles
- lutter contre l'étalement urbain
- préserver la biodiversité à travers la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques (trame bleue, trame verte)
- assurer une gestion économe des ressources et de l'espace

La traduction de ces règles dans le projet de PLU a conduit le Conseil Municipal à engager, avec le concours de la DDTM (service Ingénierie), le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, une réflexion sur la faisabilité d'un assainissement collectif qui apparaît de plus en plus comme une condition incontournable pour préserver le développement de la commune.

Yvan Debosse

Ecole travaux et sécurité- YD/AD

Sur la base de l'avant-projet arrêté par le Conseil Municipal, concernant la construction d'un préau et d'une classe accolée aux autres bâtiments préexistants, les plans d'exécution sont en voie d'achèvement à l'APGL et les dossiers de demande de permis de construire et de consultation des entreprises sont en cours de montage. Les travaux devraient être adjugés en début 2011 et réalisés à partir du deuxième trimestre avec l'objectif d'être achevés pour la prochaine rentrée scolaire.

La classe de Pascal Deschamps migrera dans la «nouvelle» classe, ce qui permettra de libérer le rez de chaussée de la mairie et de retrouver une salle de réception accessible aux handicapés, en conformité avec la loi du 1/08/2006.

Concernant l'aménagement de la place de la mairie et de l'école, une étude a été confiée à l'APGL, en liaison avec le Conseil Général (Agence technique) pour requalifier le stationnement et la circulation aux abords et assurer la sécurité des déplacements des familles et des enfants.

Infrastructures - Yvan Debosse

Le programme 2010 de renforcement et d'entretien des voies communales a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Laffitte de Mourenx.

Les travaux, d'un montant de 77260 € (subventionnés à hauteur de 7943 € par le Conseil Général) ont été réalisés comme suit :

Renforcement de chaussée et revêtement bicouche :

Chemin de Lahonde (totalité) ; Chemin du Bois-Commun (première tranche) ; Chemin Deous Hours (première tranche).

Entretien courant :

Chemins de Conte, du Coueyrou, de Courrège, du Bois Commun, Deous Hours, de Tauziet, Seguet, de l'Ecole, de la Fontaine de David, Minginette ; Allée du Château, lotissements du Château, des Pervenches, impasse du Moulin.

Ces travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions à l'exception d'un sous-cavage important chemin de la Fontaine de David qui a contraint à refaire le buseage des eaux pluviales et la structure de chaussée.

Ce programme de renforcement des chaussées devrait être poursuivi en 2011.

Sécurité routière - Yvan Debosse

A la demande de la Commune la DDTM (Ingénierie) a réalisé un diagnostic de sécurité et signalisation sur l'ensemble des voies communales.

Une harmonisation de la signalisation horizontale et verticale, en liaison avec le Conseil Général (Agence technique de Morlaàs), sera réalisée en 2011.

Informations pratiques - Alain Doulcet

Heures d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 18h30, le vendredi de 9h15 à 12h, ainsi qu'un samedi sur deux de 9h à 12h30.

Fin des inscriptions sur les listes électorales en décembre 2010, dernière permanence le 31/12 de 10h à 12h.

Tél. mairie: 05.59.33.07.42

Déchets ménagers et tri sélectif

- *Déchets ménagers*, poubelle verte: tous les vendredi matin.

- *Tri sélectif*, poubelle jaune (journaux, magazines, cartons, tous emballages métalliques et aluminium, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

Déchetterie et déchets verts

Dans le cadre de l'Intercommunalité, une déchetterie est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts. Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

- du 1^{er} avril au 31 novembre - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Du 1^{er} décembre au 31 mars - du lundi au vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Rappel: feux et nuisances sonores

Monsieur le Maire tient à rappeler que les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes, ainsi que l'**usage de tous appareils bruyants**, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et ce qui doit rester une exception, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Identification des boîtes à lettres

De nombreuses boîtes à lettres sont mal ou pas renseignées, avec des noms absents ou illisibles. Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons de veiller à ce que l'on puisse clairement les identifier, merci par avance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pollutions diverses de la voie publique

Vous avez pu constater que la municipalité a réalisé un gros effort d'entretien des routes et des espaces verts de la commune. Cependant des déchets de tous ordres sont de plus en plus fréquemment rencontrés sur les bordures de route et dans les fossés (paquets de cigarettes, canettes, sacs d'engrais, papiers divers, etc..) Faites savoir autour de vous que ces incivilités sont sanctionnées par l'article R632-1 du Code Pénal. Chacun est responsable de la propreté du domaine public.

Chiens errants

La divagation des chiens dans la commune est interdite, comme partout ailleurs.. Trop de chiens sont laissés livrés à eux-mêmes en créant des dégâts ou des frayeurs pouvant causer des accidents, dont les propriétaires sont tenus d'assurer la responsabilité. Par ailleurs, les propriétaires de chiens dits « dangereux » doivent les déclarer en mairie et remplir un document.

Centre d'accueil de jour

Moyennant le versement annuel d'un droit d'entrée de 1,20 € par habitant, la commune a signé une convention avec le Centre d'accueil de jour de Sévignacq. Toute personne âgée et dépendante habitant à

Bernadets, peut désormais bénéficier de ce service moyennant une contribution de 30 € par jour de garde. Pour tous renseignements, contacter le 05.59.77.95.91

ADMR Luy et Gabas canton de Morlaàs

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, préparation des repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile, pour permettre à ces personnes de rester le plus autonome possible. Tous renseignements: 10 place Sainte Foy à Morlaàs - 05.59.33.67.23

Maison de la Solidarité de Morlaàs

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure notamment la consultation de nourrissons sur rendez-vous. Elle peut également être sollicitée pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées, l'aide à l'insertion, la prévention sanitaire. Contacter l'assistante sociale Frédérique Schweitzer au 1 rue Françoise Dolto à Morlaàs ou au 05.59.72.14.72

Chemins de randonnée

Nous vous rappelons que les chemins de randonnée de la communauté de communes sont

panneautés et que depuis Bernadets vous pouvez les découvrir sur «le chemin des Abénakis» qui vous mènera du côté de Saint-Castin, Montardon, Navailles, Saint-Armou, Anos puis retour sur Bernadets.

Bonne route !

Bernadettoises, Bernadettois, cette année vous allez être recensés.

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Il vous remettra un questionnaire à remplir précisément, votre participation est essentielle, mais aussi obligatoire de part la loi.

Vos réponses resteront confidentielles et couvertes par la loi assurant la protection des données personnelles.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur.

Chronique de la rédaction - Alain Doulcet

En 2009, le Conseil municipal a lancé un vaste chantier avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), plan de développement urbain de la commune à 5 voire 10 ans...

Plan réputé en France pour avoir déjà mis à mal plus d'une équipe municipale !

Qu'en est-il sur la commune?

Depuis l'annonce du processus d'élaboration du PLU, les demandes de permis de construire ont fortement augmentées et les pressions sont constantes sur le Conseil.

Il faut pourtant bien que chacun prenne conscience que l'ancien mode d'urbanisation rural, basé sur les "opportunités", ne peut et ne pourra plus exister légalement.

En effet, Bernadets n'étant pas dans une bulle isolée du reste du monde, le Conseil municipal se doit d'appliquer la législation d'urbanisme.

Celle-ci a énormément évolué, en se complexifiant encore, suite au Grenelle de l'environnement de 2007 puis 2010.

Trois directives parmi d'autres, pour illustrer la nouvelle situation:

1) *L'emprise de l'urbanisation sur les terres agricoles a atteint un rythme insoutenable* L'Etat nous contraint donc à réduire au maximum l'emprise foncière des constructions nouvelles et à les regrouper autour de zones déjà urbanisées,

comportant au moins 7 habitations contiguës. Adieu la maison isolée dans la campagne !

2) *'Respect des trames vertes et bleues'* Sous ce vocable, l'Etat nous contraint à maintenir une continuité, sans urbanisation, entre zones forestières, agricoles et réseau hydrographique. Entre l'obligation précédente et celle-ci, chacun peut se rendre compte que l'urbanisation de la vallée agricole traversant le bas du village est directement concernée. Les hameaux construits dans cette vallée sont condamnés à ne plus évoluer, avec ou sans PLU.

3) *Les directives d'assainissement.* Elles se sont considérablement durcies, les normes minimales de capacité d'infiltration ont été multipliées par 2,5. Le sous-sol de Bernadets étant essentiellement argileux, une grande partie de la commune se retrouve en zone inconstruite avec un système d'assainissement individuel. Certaines communes voisines ne peuvent déjà plus accepter de construction sur leurs territoires.

Malgré tous ces éléments contraignants, le Conseil municipal se doit de concevoir un plan de développement communal pour l'avenir de Bernadets et de son école.

La seule possibilité restante dans le respect des directives 1 et 2, s'avère être le dével-

oppement du centre-bourg.

Mais pour respecter les nouvelles règles d'assainissement, il apparaît peu évident que nous puissions avoir suffisamment de nouvelles constructions en assainissement individuel, donc de nouveaux arrivants, pour assurer la pérennité de l'école.

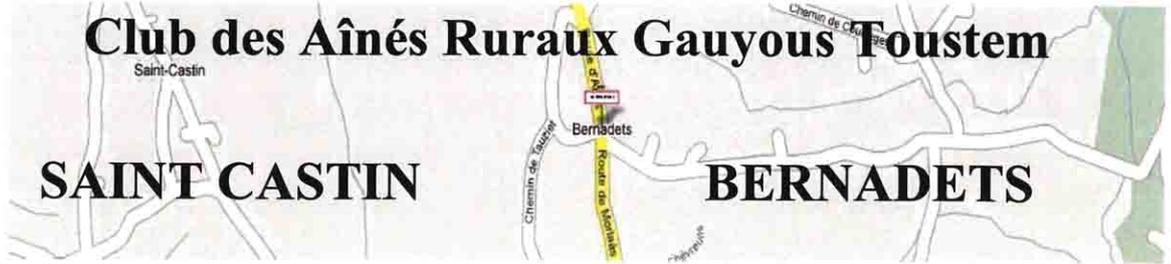
Un peu le dos au mur, il faut bien le reconnaître, nous étudions actuellement avec différents intervenants compétents, la possibilité de densifier le centre-bourg.

L'idée serait d'aménager des lotissements sur des terrains plus petits, mais pour cela il faut que ce projet soit accolé à un **assainissement collectif**.

On pourrait ajouter que cette solution favoriserait l'implantation de jeunes couples, pour qui le prix actuel du terrain à bâtir dans la région a atteint un niveau difficilement soutenable.

Donc, en ce moment, nous travaillons sur cette hypothèse d'assainissement collectif, à partir d'un **système d'épuration végétal écologique**, donc non polluant et déjà adopté par de nombreuses communes de notre taille.

N'écoutez pas les montants de travaux circulant actuellement de bouches à oreilles, ils n'ont **aucune** réalité hors de leur contexte. Si une solution économiquement viable se dévoilait, vous en seriez les premiers informés par l'Hirondelle.



Le mercredi 10 novembre 2010

Objet : rapport d'activité 2010

-  L'assemblée générale du 10 janvier avec la passation de présidence à Marie CARRAU par Jean LACOSTE après 12 années à la tête de l'association avec une certaine émotion et fierté du bilan réalisé, puis le renouvellement du tiers des administrateurs

- les rituels goûters, les premiers mardis de chaque mois qui ont permis de visiter :

-  1. le Château de PAU, en l'honneur du 400^{ème} anniversaire de la mort d'Henri IV et l'exposition attenante,
-  2. d'aller chez Michel MANESCAU pour admirer ses canards d'ornement,
-  3. de visiter la Féerie gourmande de Francis MIOT à UZOS,
-  4. d'aller à GARLIN à L'Association A.R.A.S.C.L.E.T. (Association pour la Renaissance des Antiquités, des Savoirs, des Cultures Locales Et des Traditions : l'arasclat est en fait un outil qui servait à biner la terre),
-  5. de visiter le Musée des Parachutistes de PAU,
-  6. d'aller visiter *La Chocolaterie VERDIER* de PAU
-  7. et bien sûr les traditionnelles parties de cartes ou autres jeux, les mardis de mauvais temps.

- La section marche, en plein développement, tous les lundis et jeudis animée avec brio par



Monique BEDOUT (remerciée par notre présidente)



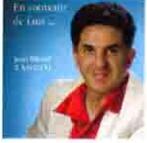
Club des Aînés Ruraux Gauyous Toustem

Saint-Castin

SAINT CASTIN

BERNADETS

- la soirée cabaret du 20 février 2010 avec Jean Michel ZANOTTI et une pièce de théâtre avec Les Comédiens, un très gros investissement financier mais malgré tout un franc succès, 120 entrées, juste pour équilibrer les dépenses, grâce surtout au buffet (vente de crêpes et de gâteaux fabriqués par les aînés).



Le repas dansant, animé par une aînée du club Claire FONTAINE et son compagnon, le Dimanche 11 avril 2010, précédée d'une messe pour les défunts à 11h00 à MORLAAS (avec un complément de financement par le club grâce aux subventions des communes)

- La journée rencontre départementale des aînés ruraux le 3 juillet à MORLAAS



Les traditionnelles grillades au barbecue du 17 juillet (avec un complément de financement par le club grâce aux subventions des communes)

- Le voyage de septembre au Portugal, un car de 50 places complet, de nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites.



- Une sortie d'une journée du Club Gauyous Toustem à SAINT SEBASTIEN (LA PERLE DE LA CANTABRIE), une partie également financée par le club grâce aux subventions des communes.



La traditionnelle soirée châtaigne le 30 octobre 2010 avec la remise de la médaille et du diplôme à Antoinette VIGNES DARTHOUS, notre dévouée Super Intendante du club depuis de nombreuses années



- Une journée retrouvaille le 19 décembre 2010, avec un repas et la projection des photos en diaporama du voyage du Portugal

Joël SAUVAGE

Club des Aînés Ruraux Gauyous Toustem

Secteur LEES LUY GABAS

Présidente Bernadets : Marie CARRAU Tél 05 59 33 47 02

Vice Président St Castin : Francis LACOSTE Tél 05 59 33 43 52 francis.lacoste@wanadoo.fr

Secrétaire : Joël SAUVAGE Tél 05 59 33 08 35 courriel ioel.sauvage@orange.fr